

## Séance du 25 Janvier 2002

L'an deux mil deux le vingt cinq Janvier à 16 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M.Paul UGUEN, Maire.

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ 1er Adjoint ,M. Daniel FUSTEC 2ème Adjoint , M. André RIOU 3ème Adjoint , Mme Martine JAOUEN 4ème Adjoint, Mme Martine CUEFF 5ème Adjoint , M. Pierre LE DILAVREC, ,M. Rémy LE MEUR M. Arsène INIZAN, Mme Louissette LE ROUX, M. Jean CORVEZ, Mme Françoise NORMAND, M. Michel LE ROY ,M. Romain QUERE ,M. Jacques TILLY , M. Tanguy MORVAN .

Absents : Mme Sylvie GEFFROY, M. Yvon FOLLOROU,

Procurations : Mme Sylvie GEFFROY à Mme Martine JAOUEN .M Yvon FOLLOROU à M. Jacques TILLY.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 Janvier 2002

Date de Publication : 31 Janvier 2002

Secrétaire : M. Romain QUERE

<b>Objet:</b> Dossier DAFNIET/COMMUNE
---------------------------------------

Le Maire expose au Conseil que la Famille DAFNIET, opposée à la Commune dans un contentieux relatif à un chemin, est décidée à trouver un arrangement alors que le dossier suit son cours en Appel à Rennes. Mme Françoise NORMAND, partie prenante au dossier quitte la salle. Le Conseil est amené à délibérer sur un arrangement concernant ce dossier, afin de faire cesser toute procédure, le Maire demande au Conseil Municipal la possibilité de négocier pour établir un passage à l'arrière de la Maison de largeur suffisante, et mettre ainsi la propriété DAFNIET en sécurité par une cour fermée; un échange de terrains pourra avoir lieu et sera concrétisé par actes officiels. Après en avoir délibéré, accord unanime du Conseil pour autoriser le Maire à négocier, arrêter après accord la procédure en cours. Le Maire est autorisé à signer tous les actes à intervenir.